

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2007

TRAVAIL, EMPLOI, POUVOIR D'ACHAT - (n° 4)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 197 Rect.

présenté par
M. Carrez

ARTICLE 6

Dans la dernière phrase de l'alinéa 43 de cet article, après le mot :

« versements »,

insérer les mots :

« et aux dons ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.